## Bismillah ir-Rahmân ir-Rahîm

***enseignement Islamique 2020/2021***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Demande d’inscription** | **Jour** | **Horaire[[1]](#footnote-1)** | **Lieu** |
| Cours islamique (langue française) | [ ]  | Samedi | 08.30 - 10.30[[2]](#footnote-2) | Mamer |
| Cours islamique (langue française) | [ ]  | Samedi | 10.30 - 13.30[[3]](#footnote-3) | Mamer |
| Cours islamique (langue bosniaque) | [ ]  | Dimanche | 11.00 - 13.302 | Mamer |
| Cours islamique (langue bosniaque) | [ ]  | Mardi | 14.00 - 16.002 | Differdange |
| Autre : | [ ]  |  |  |  |
| **Renseignements personnels de l’élève**  |
| Nom |  |
| Prénom  |  |
| Niveau | Débutant [ ]  Moyen [ ]  Avancé [ ]  |
| Age  |  | Prof de l’année dernière |  |
| Langue(s) parlée(s)  | Luxembourgeois [ ]  Français [ ]  Bosniaque [ ]  Arabe [ ] Autre : |
| **Renseignements personnels des parents / tuteur** |
| Noms et prénoms  |  |
| Adresse N° |  | Rue |  |
| Code postal |  | Lieu |  |
| Téléphone |  | GSM |  |
| E-mail |  |
| **Confirmation payement**Cotisation CCIL par famille et par année 90€Frais d’inscription[[4]](#footnote-4) par enfant et par année : 2h/semaine : 20 € / 3h/semaine : 30 € | Nombre d’enfants : \_\_\_\_Cotisation : 90€Frais d’inscription : \_\_\_\_**Total : \_\_\_\_** | Payement par :Cash VirementSignature parent : |
| **Remarques :** |  |

**Règlement intérieur**

Le présent règlement est destiné à établir des règles de vie en commun et de bon fonctionnement ainsi que le succès des cours islamique du CCIL.

1. Attitude et comportement
* Venir aux cours avec une tenue correcte.
* Se présenter dans un état de propreté convenable.
* Respecter le matériel scolaire (livres, manuels, cahiers, ...) et les locaux.
* Adopter un langage et une attitude de respect envers les enseignants et les camarades.
* Se munir du matériel et des documents nécessaires.
1. Pendant la rentrée et sortie de classe
* Ne pas grimper sur les rebords des fenêtres et garde-corps des escaliers.
* Ne pas sortir des locaux et courir dans le couloir.
* Ne pas jeter les papiers par terre.
* Faire attention aux plus petits.
1. Autres interdictions
* La distribution des sachets de bonbons, de chewing-gums.
* Les jeux électroniques.
* Les objets dangereux.
* Les objets de valeur.
* Les téléphones portables.
1. Horaires et fréquentation
* Les heures d’entrée et de sortie sont fixées sur le calendrier des cours islamique du CCIL.
* En cas de nécessité les responsables de l’école pourront modifier les horaires des cours en cours d’année.
* En dehors de ces horaires les enfants restent sous la responsabilité des parents.
* L’accueil des élèves est assuré 10 minutes environ avant la séance des cours, les parents et tuteurs doivent se présenter au moins 5 minutes avant la fin des cours.
* Le CCIL décline toute responsabilité en cas d’accident survenu en dehors de l’établissement et des activités de l’école.
* Les parents doivent s’assurer que le professeur est bien présent quand ils déposent leur(s) enfant(s). En cas d’absence de celui-ci, le CCIL décline toute responsabilité sur la garde de(s) l’enfant(s).
* Les parents ne doivent pas déranger l’enseignant pendant les cours.
* La ponctualité est une règle essentielle, car les retards gênent énormément le commencement des cours ainsi que le programme d’apprentissage de l’année.
* A la fin des cours les enfants qui fréquentent les cours du CCIL sont confiés aux parents ou à toute personne nommément désignée par eux par écrit et présentée par eux à l’enseignant ou au responsable des cours. Les enfants peuvent sortir seuls uniquement avec une autorisation écrite de leurs parents.
1. Absences
* Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible à l’enseignant ou au responsable des cours.
* Pour toutes absences prévisibles, les parents doivent prévenir l’enseignant et le responsable par un mot écrit.
* L’inscription à un cours implique l’engagement par la famille d’une bonne fréquentation régulière. A défaut d’une fréquentation régulière, l’enfant pourra être rayé de la liste des inscrits.
1. Récompenses / sanctions
* L’enfant est honoré selon les capacités du CCIL.
* Le CCIL a établi un système de récompense.
* En cas de faute grave ou après trois avertissements, le responsable des cours ainsi que le conseil des enseignants se réserve le droit de renvoyer temporairement ou définitivement l’élève de l’école.
* De façon générale, faire confiance à l’équipe enseignante. Si une difficulté surgit, les parents doivent venir en parler le plus rapidement possible au responsable des cours.
1. Frais des cours et cotisation
* Les frais des cours permettent de financer les cours (essentiellement pour le payement des professeurs). La cotisation permet au CCIL d’acquitter les autres frais liés essentiellement à l’utilisation des locaux.
* Le règlement s’effectue en règle générale lors de l’inscription. Il peut être effectué sur demande par échéance. Pour des familles à revenu modeste, une réduction peut être accordée sur demande.
* Tout payement versé à l’association est définitivement acquis. Il ne saurait être exigé un remboursement de payement en cours d’année.

|  |  |
| --- | --- |
| Lieu et date | Signature (Mère / Père / Tuteur) |
|  |  |

1. Les horaires peuvent être ajustés. [↑](#footnote-ref-1)
2. Frais d’inscription : 20€ par enfant par année [↑](#footnote-ref-2)
3. Frais d’inscription : 30€ par enfant par année [↑](#footnote-ref-3)
4. Les frais d’inscription pour les non-membres seront augmentés de 100€ par famille (non-membres : frais d’inscription/enfant + 100€). Frais d’inscription cours adultes : 100€ par participant (membres) [↑](#footnote-ref-4)